

COMPTE RENDU SOMMAIRE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 26 MARS 2024

CONSEILLERS PRESENTS : Mrs. BARBILLAT – BLONDELET – GILOT – MECHIN – RAVOLET – RODRIGUES et SAUVAGNAT
Mmes ALBERT – BOULLOY – PLANCHARD et POINTE-GEOFFROID

Monsieur CHARLES a donné procuration à Monsieur BLONDELET

EXCUSEE : Mme SEVEN
ABSENTE : Mme SAQUET

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Michel SAUVAGNAT, Maire

Le Conseil Municipal a délibéré sur les points suivants :

Approbation des Comptes de Gestion 2023 – Commune et Assainissement, à l'unanimité, dressés par Madame BOURGOIGNON Murielle et Monsieur DARRACQ Xavier, comptables.

Vote des Comptes Administratifs 2023 – Commune et Assainissement : Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, les résultats définitifs du CA de la Commune :

Excédent de fonctionnement : 456 579,47 € - Déficit d'investissement : 128 823,39 €

Les résultats de clôture du CA du service assainissement :

Excédent de fonctionnement : 12 429,77 € - Déficit d'investissement : 9 723,34 €

Utilisation partielle anticipée des crédits d'investissement 2024 : Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser par anticipation l'engagement, la liquidation et le mandatement des crédits d'investissement à la hauteur de 25% des crédits d'investissement de l'année 2023, à savoir que les crédits d'investissements s'élèvent à **421 110,00 €** :

Compte	Nature des travaux	Ouverture anticipée des crédits d'investissement pour 2024
2138 – Autres constructions	Lances des portails de l'entrée des anciennes usines	5 875,44 €
2151 – Réseaux de voirie	Aménagement et goudronnage de la voirie communale	60 000,00 €
21841 – Matériel de bureau et mobilier scolaire	Panier de baskets école	662,83 €
Total		66 538,27 €

Cette délibération rectifie celle de même objet n° 06/2024 du 12/02/2024

Création d'un emploi permanent : Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'effectuer un recrutement à temps non complet à raison de 21/35^{ème} pour l'entretien de la voirie et des bâtiments communaux. Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, la proposition du maire.

Création d'un poste d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe, à temps complet, à compter du 1^{er} Avril 2024, suite à un avancement de grade obtenu grâce à l'ancienneté ; adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Informations diverses

Délégation de service public – Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le 12 Mars dernier, la commission délégation de service public a reçu Veolia pour la présentation de l'offre. Suite à des interrogations, une nouvelle rencontre devrait avoir lieu dans les semaines à venir pour arrêter les modalités de la délégation.

Restauration Scolaire – Monsieur le Maire rappelle que depuis le 1^{er} Janvier 2024, la Commune travaille avec la Société Ansamble de Bourges pour la livraison des repas scolaires.
Un point sera fait prochainement avec l'ensemble des communes de la Communauté de Communes concernées par ce service.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'après de multiples renseignements, la rupture conventionnelle ne peut être effective. L'agent, ayant eu connaissance de cette situation, a remis une lettre de démission le 7 Mars dernier.

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que les élections européennes se dérouleront le 9 Juin 2024.

Monsieur le Maire indique aux membres présents qu'une commission budget aura lieu le Mardi 2 Avril 2024 et qu'une nouvelle réunion de Conseil Municipal aura lieu le Jeudi 11 Avril 2024 pour le vote des budgets.

Fin de séance : 19 h 46